

JOHNNY HALLYDAY UNE IDOLE FRANÇAISE

► Le chanteur est mort dans la nuit du 5 au 6 décembre, à son domicile de Marnes-la-Coquette, à l'âge de 74 ans

► Sa carrière, commencée en 1959, et la mise en scène de sa vie racontent les époques, les modes et, à leur manière, la France. Il aura été la bande-son de plusieurs générations

HUIT PAGES SPÉCIALES
LES RÉACTIONS PAGE 17



Sur le plateau de l'émission de variétés « Show Johnny Hallyday », en 1965.

NORBERT PERRAU/INA

Diplomatie Israël : Trump veut transférer l'ambassade américaine à Jérusalem

Le président américain a prévenu plusieurs dirigeants de la région de sa décision, qui devait être officialisée mercredi

PAGES 2-3

International La Russie exclue des Jeux d'hiver pour dopage

Le CIO a sanctionné le pays, accusé de triche massive et organisée. Le Kremlin a aussitôt dénoncé un complot occidental.

Certains sportifs russes seront cependant admis

PAGE 6

Politique Macron étrille France Télévisions

« L'audiovisuel public, c'est une honte » : la charge du chef de l'Etat contre France Télévisions et Radio France, devant plusieurs députés, est extrêmement sévère et inédite

CAHIER ÉCO - PAGE 1

Lecture Le niveau des écoliers français en baisse

LES RÉSULTATS des jeunes Français en lecture sont médiocres. Et ils sont en baisse depuis le début des années 2000. Tels sont les principaux enseignements du « Programme international de recherche en lecture scolaire » (Pirls), une enquête internatio-

nale réalisée sur des écoliers de 9 ans et 10 ans et rendue publique mardi 5 décembre. Avec une moyenne de 511 points, la France est classée à la 34^e place, sur les 50 pays participants à la recherche. Notre système éducatif est en retrait par rapport à la

moyenne des pays de l'OCDE (541 points), ou celle des pays de l'Union européenne (540 points). La France arrive loin derrière la Russie (581 points), Singapour (576), Hongkong (569), l'Irlande (567) ou la Finlande (566).

PAGE 10

LE REGARD DE PLANTU



Société Maisons de retraite : le grand désarroi des familles

PAGES 12-13

Politique Sondage : le bénéfice du doute profite à l'exécutif

PAGES 8-9

Etats-Unis Trump lance la guerre fiscale avec l'Europe

CAHIER ÉCO - PAGE 4

M
ÉDITORIAL
LIBAN : RETOUR
À L'ANORMAL

PAGE 21
ET NOS INFORMATIONS
PAGE 3

CUVÉE ROSÉ
INIMITABLE
CHAMPAGNE
Laurent-Perrier
MAISON FONDÉE
1812

laurentperrierrose

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.



Coralie Bourgeois, cadre de santé, s'occupe d'une résidente de l'Ehpad des Magnolias, à Ballainvilliers (Essonne), le 1^{er} octobre.
JULIE GLASSBERG POUR « LE MONDE »

Parler, prendre la main, ou la méthode de la « bienveillance »

Les Magnolias, dans l'Essonne, appliquent les règles de l'« humanité ». Le principe : s'adapter à la personne

Bonjour Madame D, comment allez-vous aujourd'hui ? Quand elle croise une résidente, Blandine Marcelli se baisse pour la regarder dans les yeux et lui prendre la main. Madame D. est atteinte de la maladie d'Alzheimer. Elle vit depuis douze ans aux Magnolias, à Ballainvilliers dans l'Essonne, un Ehpad privé à but non lucratif souvent cité en exemple. « Elle ne verbalise pas, elle sort des sons, mais j'arrive à la comprendre, explique l'infirmière. Je vais savoir si elle a soif, si elle a besoin qu'on passe du temps avec elle. »

Aux murs sont placardées des affiches : « Les bons gestes de la bienveillance : je vous regarde, je vous parle, je vous prends la main ». L'établissement applique les principes de l'« humanité », une méthode mise au point par deux anciens professeurs de sport, Yves Gineste et Rosette Marescotti, qui ont commencé en dispensant des formations de manutention des malades aux aides-soignants. Une quinzaine d'établissements sont aujourd'hui labellisés en France, et une soixantaine est en cours de labellisation, celui de l'Ehpad des Magnolias. L'humanité est le seul label qui renseigne résidents et familles à la recherche d'un

Ehpad sur la qualité de sa prise en charge. Sinon, ils n'ont que le bouche-à-oreille et des visites trop rapides pour se faire une idée des établissements.

Le principe ? « L'organisation doit s'adapter à la personne, pas l'inverse », résume la directrice, Isabelle Burkhard. Ici, le personnel frappe à la porte des chambres avant d'entrer. Aucun soin n'est forcé. Si une toilette est refusée, elle sera reproposée plus tard. Les résidents sont aidés à se mettre debout au maximum. La parole, le regard, le toucher sont mobilisés en permanence.

« On aide les patients à faire »
« Il y a un écart entre les valeurs de bienveillance auxquelles les soignants adhèrent et les pratiques », analyse Yves Gineste. Les professionnels du soin n'ont pas appris à entrer en communication avec les personnes dont ils s'occupent. « Un malade d'Alzheimer ne peut réagir qu'avec ses émotions, complète Rosette Marescotti. Si quelque chose lui déplaît, il peut hurler, cracher, va être catalogué très agressif et sera traité avec des neuroleptiques. »

L'humanité bouscule les habitudes. « A l'école, on apprend à commencer la toilette par le visage, alors qu'ici on le fait en der-

rière, car les zones vascularisées sont les plus sensibles », relève Laurinda Figueira, assistante de soin en gérontologie. On ne fait pas à la place des patients, on les aide à faire. Certains soignants qui ont une culture de l'acte ne s'y retrouvent pas. « En revanche, Judith Lufuankenda apprécie. « On apporte du bien-être », résume cette aide-soignante. Même si, parfois, ça ne marche pas.

« Tout n'est pas parfait », prévient Annie Escoda, la présidente du conseil de vie sociale de l'établissement, dont la mère vit aux Magnolias depuis dix ans. Mais elle relève surtout des soucis techniques (problèmes de chauffage, fenêtres ou barrières de lit coincées), tout en appréciant la démarche « sans maltraitance » et l'absence de médication trop lourde.

La direction estime sa situation « plus confortable que la moyenne » en termes d'effectifs, mais le coût reste maîtrisé : de 2 000 à 2 500 euros par mois selon le niveau de dépendance. Pour l'établissement, des dépenses en formation se sont élevées à 37 000 euros en 2017, soit 10 % du budget formation de tout l'hôpital gériatrique les Magnolias, dont fait partie l'Ehpad. « Un bon investissement », juge M^{me} Burkhard. ■

GAILLE DUPONT

Les établissements privés, un business rentable

Le coût médian d'une chambre dans le privé est de 2 620 euros, un chiffre qui peut aller jusqu'à 8 000 euros pour les plus luxueuses

Le grand âge et la dépendance inquiètent les familles aussi pour des raisons économiques. Trois chiffres suffisent à poser l'équation : le montant moyen des retraites, de 1 376 euros par mois ; celui du minimum vieillesse, de 803 euros ; et le coût médian d'hébergement sur la France entière, tous statuts d'établissements confondus, laissé à la charge d'un résident et sa famille, de 1 740 euros par mois (1 949 euros en incluant le forfait dépendance), selon l'enquête, publiée en novembre 2017 par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Ce chiffre recouvre de fortes disparités : contrairement aux établissements associatifs ou publics, le privé, qui gère 25 % des 7752 Ehpad, fixe librement ses tarifs, et est donc plus cher, à un prix médian de 2 620 euros, et même beaucoup plus à Paris ou dans les Hauts-de-Seine (3 154 euros).

Dans les établissements les plus chics, la facture peut atteindre 5 000 euros et même 8 000 euros. Mais si le privé est cher, il n'est pas forcément de meilleure qualité : le taux d'encadrement, moins subventionné, y est généralement inférieur à celui du public et s'élevé, selon l'enquête de la CNSA, à 61 personnels pour 100 résidents, contre 80 pour 100 dans les établissements publics les mieux dotés rattachés à un hôpital et 60 pour 100 lits occupés dans le privé associatif.

« La catégorie des personnes les plus modestes est relativement bien prise en charge par la collectivité et les aides sociales du département », observe Florence Arnaiz-Maumé, déléguée générale du Syndicat national des établissements et résidences privées pour

personnes âgées (Synerpa), et les personnes dont les revenus dépassent 3 000 euros peuvent faire face aux dépenses, car elles ont souvent du patrimoine pour compléter. Reste la question épineuse du financement des catégories moyennes, trop riches pour être aidées, trop pauvres pour tout financer. C'est pourquoi les pouvoirs publics nous mettent la pression pour parvenir à des tarifs moins élevés », confie-t-elle, reconnaissant que

l'Etat consacre 7 milliards d'euros à l'hébergement mais devrait mettre 5 milliards de plus.

« On fait appel aux enfants »

En cas de revenus insuffisants, les familles sont appelées à la rescousse. C'est le cas pour un tiers des résidents dans le privé lucratif, selon le rapport annuel de Korian. « Voilà quinze ans que l'Etat promet de prendre en charge le risque dépendance mais la mise

en œuvre est toujours repoussée, se désole Claudette Brialix, vice-présidente de la Fédération nationale des associations et des amis des personnes âgées et de leurs familles (Fnapaef). On fait appel aux enfants, souvent retraités eux-mêmes avec des pensions qui n'augmentent plus voire baissent. On va parfois jusqu'à chercher les petits enfants... Heureusement, la moitié des départements a renoncé aux recours contre les petits-enfants. »

En dépit des difficultés financières des familles, la gestion de maisons de retraite médicalisées s'avère très rentable pour quelques grands groupes privés à but lucratif. Certains sont même cotés en Bourse, comme Korian avec ses 24 158 lits, qui a réalisé 15,5 % de marge et un bénéfice de 6 %, en 2016 ; en cinq ans, il a même doublé le dividende versé à ses actionnaires, ou encore Orpea, qui compte 19 598 lits. Le troi-

sième opérateur, Domus Vi avec 15 232 places, est passé, en 2014, sous le contrôle du fonds d'investissement PAI Partners aux côtés de l'assureur CNP.

Produit d'investissement

Le secteur privé des Ehpad est, en effet, devenu un produit d'investissement qui intéresse les fonds de pensions et les épargnants : « Pour 100 000 euros, ils achètent les murs d'une chambre qui leur rapportera, sans grand risque, entre 5 % et 6 %, soit plus qu'une assurance vie, avec un statut fiscal intéressant du loueur meublé non professionnel », confirme Pierre Errera, d'Ehpad Invest, intermédiaire spécialisé qui reconnaît que certains opérateurs privés ont vendu des chambres à des prix suréstimés, contraignant les exploitants à baisser les loyers versés aux investisseurs.

Mais pour atteindre une bonne rentabilité, il faut un taux de remplissage proche de 100 % « car la marge se fait sur les derniers lits occupés », admet Florence Arnaiz-Maumé. Lors d'un décès, la famille est priée de débarrasser au plus vite la chambre pour le suivant... Ces groupes font aussi appel à des « rabatteurs », des intermédiaires comme Lesmaisonderetraite.fr, Retraite Plus ou encore Cap Retraite. Avec ses 60 conseillers par téléphone et Internet, dont la moitié sont basés en Israël, cette entreprise a orienté 6 000 personnes âgées vers les établissements partenaires ayant des places disponibles en 2016. Ces officines dont les conseils sont apparemment gratuits, restent très discrètes sur leur rémunération : une commission versée par les Ehpad de 1200 euros par personne. ■

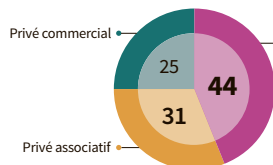
ISABELLE REY-LEFEBVRE

De fortes disparités entre établissements

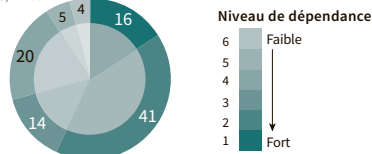
728 000 résidents en EHPAD* fin 2016

85 ans âge moyen à l'entrée en EHPAD* en 2011

Des établissements majoritairement publics et associatifs
ÉTABLISSEMENTS SELON LEUR STATUT EN 2016, EN %



57 % des résidents sont dans une situation de forte dépendance
RÉPARTITION DES RÉSIDENTS SELON LEUR DEGRÉ DE DÉPENDANCE EN 2015, EN %



* Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

Un coût médian de 1 949 euros par mois pour le résident
COÛT MÉDIAN, EN €/MOIS FIN 2016

Selon le statut juridique



Selon la localisation



Selon l'année d'ouverture



SOURCE : PORTAIL CNSA